

que l'Église demande de nous ? Dans quelles dispositions faut-il être pour accomplir dignement et avec fruit ce grand acte ?

La première condition ; c'est de le faire avec *esprit de foi*. Vous prenez sans peine que ce que Dieu demande, ce n'est pas une simple formalité, une démarche jusqu'au confessionnal le soir et une seconde démarche jusqu'au banc de la communion le lendemain matin. Cet accomplissement purement matériel du précepte serait plus qu'irrespectueux, il serait dérisoire. La fin des Sacrements est de sanctifier l'âme ; c'est donc l'âme qui doit agir pour se mettre en état de les recevoir. Pénétrez-vous profondément de ce que vous allez faire et faites-le, non devant les hommes, mais devant Dieu, témoin de tous vos actes et qui vous en demandera compte un jour. Dites-vous bien : *Je vais me confesser*, c'est-à-dire, faire un sérieux retour sur moi-même, rechercher mes péchés, tous mes péchés, et les accuser au prêtre qui tient la place de Jésus-Christ. En cela j'aurai un double but : d'abord d'en obtenir le pardon et de rentrer en grâce avec Dieu, ce qui, si je venais à mourir, assurerait mon bonheur éternel ; ensuite, de changer de vie, de renoncer décidément, tout de bon, à mes mauvaises habitudes et aux occasions du péché, d'être désormais fidèle aux lois de la religion.—*Je vais communier*, c'est-à-dire recevoir véritablement le Corps et le Sang de Jésus-Christ : acte le plus grand, le plus divin que puisse accomplir un chrétien, qui exige par conséquent de moi que je sois bien préparé, parfaitement pur, dégagé de toute affection au péché mortel, plein d'amour pour Notre-Seigneur.

La seconde condition, c'est d'apporter à la réception de ces deux sacrements les dispositions que nous marque le catéchisme. Remettez-vous en mémoire ce qu'il en dit, principalement : la nécessité de prier (et non du bout des lèvres, mais du fond du cœur), soit pour obtenir les lumières du Saint-Esprit dans la recherche de vos péchés, soit la douleur surnaturelle de les avoir commis ;—les qualités que doit avoir une bonne confession, en première ligne, la sincérité ;—les motifs capables d'exciter en vous la contrition et le ferme propos, (pensée du Calvaire, du ciel, de l'enfer, de l'énormité et de la laideur de vos fautes) ;—enfin, l'obligation de remplir la pénitence imposée par le confesseur et de réparer les torts faits au prochain. Vous réfléchirez ensuite aux dispositions de l'âme et du corps requises pour bien communier. On est généralement fidèle aux dernières : le jeûne eucharistique, l'extérieur modeste et recueilli ; mais combien s'en faut-il qu'on ait toujours un égal souci des autres, et qu'on s'applique à apporter à la Sainte Table, outre l'état de grâce, de véritables sentiments de foi, de repentir, d'humilité et d'amour !

Approchez-vous des sacrements dans ces pieuses dispositions, avec ce vif désir d'en profiter, et vous verrez qu'ils ne vous laisseront pas froids et indifférents, comme il vous est peut-être arrivé de l'être. Vous y trouverez la paix de l'âme, le remède à